



Conseil Constitutionnel
Secrétariat Général

N°.....

Communiqué de Presse

Le Secrétaire Général du Conseil Constitutionnel a l'honneur d'informer le public que le Conseil Constitutionnel tiendra une séance plénière le 28 février 2018, à 10h00, dans le Bâtiment Blanc du Palais d'État de Chamcar Môn, pour examiner et délibérer sur :

1. La requête de Samdech Akka Moha Ponhea Chakrei HENG SAMRIN, Président de l'Assemblée Nationale, demandant au Conseil Constitutionnel d'examiner la constitutionnalité de la loi portant amendement des articles 26, 27 nouveau, 28, 31 et 32 de la loi sur l'organisation et le fonctionnement du Conseil Constitutionnel ;
2. Les questions diverses.

Par conséquent, veuillez prendre note de cette information. *me d*

Phnom Penh, le 26 février 2018

me